



---

Textes rédactionnels et annonces associatives doivent nous parvenir au plus tard le 1<sup>er</sup> lundi du mois de parution.

<b>Heures d'ouverture</b> du bureau de la Mairie :	Lundi de 13 h à 16 h, Vendredi et mercredi de 8 h à 12 h Tél : 03 88 08 94 06 Courriel : <a href="mailto:mairie@stotzheim.fr">mairie@stotzheim.fr</a> Site internet : <a href="http://www.paysdebarr.fr/fr/les-communes/stotzheim">www.paysdebarr.fr/fr/les-communes/stotzheim</a>
Réunion du <b>Conseil Municipal</b> :	Tous les 1ers jeudis du mois
Heures d'ouverture de la <b>bibliothèque</b> :	Mercredi de 16 h 30 à 18 h 30 et vendredi de 18 h 30 à 20 h 30
Heures d'ouverture de la <b>déchèterie</b> de Barr :	toute l'année : du mardi au samedi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00 (Tél : 03 88 92 27 19)
<b>TAXI CO</b> :	Réservation 24 heures à l'avance au 09 69 39 77 13
Urgences <b>Eau et Assainissement</b> :	Tél 24 h/24 h : 03 88 19 97 09
Ramassage des <b>poubelles jaunes</b> :	Semaines impaires : jeudi 3, 17 et 31 juillet et jeudi 14 et 28 août
<b>Société Protectrice des Animaux de Moyenne Alsace</b> :	03 88 57 64 68
<b>Centre médico-social</b> :	13 avenue Dr Marcel KRIEG à BARR, 03 68 33 80 91

---

## Le point sur les réalisations

Très attendue par nos concitoyens, la zone de loisirs a été finalisée au printemps. Le coût de cette réalisation s'élève à 222 916,52 €. Le projet a bénéficié d'environ 70 % de subvention de la Région Grand Est, le FEADER (subvention européenne) et du Fonds Verts de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse.

L'inauguration a eu lieu le vendredi 16 mai 2025 avec la participation de Mme KLING, secrétaire générale de la Sous-Préfecture de Sélestat-Erstein qui représentait M. le Sous-Préfet, Mme Elsa SCHALK, Sénatrice du Bas-Rhin, M. Didier PETERMANN, Conseiller Régional Grand Est et en présence de nombreux Maires du Pays de Barr, des Présidents d'associations locales et des citoyens de notre village. Tous ont apprécié cette belle réalisation et souhaitent longue vie à cette structure.

D'autres aménagements ont été effectués à proximité de cette zone. Un filet pare-ballons a été installé pour éviter que les ballons de foot atterrisent dans la zone de loisirs lors des entraînements. Afin d'éviter d'avoir à nouveau des dégradations du terrain de football, des blocs de granit ont été disposés, rue de Saint-Pierre, tout le long du terrain et l'accès au parking est limité par une borne rétractable.

Les travaux de passage en LED de l'éclairage public seront bientôt achevés. En plus de réduire considérablement la consommation électrique, l'éclairage LED limite la pollution lumineuse et les émissions de CO<sub>2</sub>.

Afin de libérer les trottoirs pour les piétons et de fluidifier la circulation des véhicules, la matérialisation de places de stationnement est en cours dans certaines rues de notre commune. Ces places sont des places communales qui peuvent être utilisées par tous même si elles sont matérialisées devant certaines propriétés. Nous comptons sur la compréhension de tous pour le respect de ces places. La circulation sera règlementée par un arrêté et des contrôles de gendarmerie seront effectués. Une communication aura lieu à ce sujet lorsque l'aménagement prévu par la Commune sera achevé.

Le Maire, Jean-Marie KOENIG

---

---

**EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 20 mars 2025**

**Adoption du compte rendu de la séance du conseil municipal du 6 mars 2025**

*Le compte rendu est adopté à l'unanimité*

**Mise en place de protection anti-intrusion et d'un filet pare-ballons au terrain de football**

Le Conseil municipal décide de réaliser le projet et de valider l'avant-projet d'un montant de 32 876,62 € HT. Le Conseil décide de retenir les offres suivantes :

- Mise en place de blocs anti-intrusion, devis n°10325025, Entreprise VOGEL, sis 67750 SCHERWILLER, pour un montant HT de 12 938,00 €,
- Travaux d'aménagement comprenant la fourniture de borne escamotable mécanique, verrouillable, devis n°10325049, Entreprise VOGEL, sis 67750 SCHERWILLER, pour un montant HT de 7 000,00 €,
- Filet pare-ballons, devis n°D22869, Entreprise NERUAL, sise 53230 COSSÉ-LE-VIVIEN, pour un montant HT de 11 187,40 €,
- Plantations, devis n°24008131, Entreprise LEDERMANN, sise 67880 KRAUTERGERSHHEIM, pour un montant HT de 1 751,22 € sans le terrassement création d'une noue d'infiltration,

Le Conseil approuve le plan de financement prévisionnel et autorise le Maire à solliciter la subvention de la Région à hauteur de 50 % et à déposer une demande d'urbanisme pour ces travaux

*Adopté à l'unanimité*

**Zone de loisirs : mise en place d'une clôture souple**

Le Conseil décide de ne pas réaliser de clôture souple compte tenu du problème de sécurité. La clôture existante sera enlevée.

*Adopté à l'unanimité*

**Élargissement de la rue Binnweg**

Le Conseil municipal décide d'annuler les délibérations des 18 juillet et 29 août 2024 concernant le plan d'alignement, charge le Maire de faire du porte à porte pour recueillir les signatures pour les cessions de terrain à 1 € (un euro) symbolique de tous les propriétaires concernés et dit que le Maire devra présenter les signatures lors du prochain conseil.

*Adopté à la majorité des voix*

**Travaux de viabilisation du bâtiment presbytère**

Le Conseil municipal décide de réaliser les travaux de réparation du réseau d'assainissement au 34 Haut-Village et de retenir l'offre de l'entreprise BTP STEGER, sise 67560 ROSHEIM pour un montant HT de 3 337,00 €.

*Adopté à la majorité des voix*

---

---

**EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 10 avril 2025**

**Adoption du compte rendu de la séance du conseil municipal du 20 mars 2025**

*Le compte rendu est adopté à l'unanimité*

**Vote des taux de la fiscalité direction locale – fixation des taux d'imposition pour l'année 2025**

Le Conseil municipal décide de modifier les taux d'imposition 2025 par rapport à 2024 et de le porter à :

- . Taxe foncière (bâti) : 20,24 %
- . Taxe foncière (non bâti) : 38,54 %
- Taxe d'habitation : 13,49 %

*Adopté à l'unanimité*

**Attribution de prés communaux**

Le Conseil municipal décide de donner en location à compter du 11 novembre 2024 à M. Sébastien BAUR, domicilié à 67230 HUTTENHEIM, co-gérant de l'EARL Marguerite dont le siège est à STOTZHEIM, 4 chemin de Zellwiller :

- le pré, ban communal de STOTZHEIM, au lieudit Siefferts, cadastré section 49, parcelle 69, d'une superficie de 70,17 ares, loyer 114,96 euros, charges en plus,
- le pré, ban communal de STOTZHEIM, au lieudit Siefferts, cadastré section 49, parcelle 68, d'une superficie de 15 ares, loyer 24,57 euros, charges en plus,

Ce prix sera actualisé selon l'arrêté préfectoral constatant l'indice de fermage et sa variation pour l'année 2025.

*Adopté à l'unanimité*

**Modification budgétaire n°2**

Le Conseil municipal décide de modifier le Budget Primitif 2025 comme suit pour pouvoir effectuer les écritures nécessaires pour régulariser le remboursement du prêt relais effectué en 2024 :

Dépenses de fonctionnement :

- Article 66111 – intérêts réglés à l'échéance : + 2 400,00 €
- Article 023 - virement à la section d'investissement : - 2 400,00 €

Recettes d'investissement :

- Article 1641 – emprunt : + 2 400,00 €
- Article 021 - virement à la section de fonctionnement : - 2 400,00 €

*Adopté à l'unanimité*

**Démarche « Eau et Biodiversité » : engagement volontaire et participation à la distinction « Commune Nature » pour l'édition 2025**

Le Conseil municipal décide d'inscrire la commune à l'édition 2025 de l'opération de distinction « Commune Nature » au titre de la démarche « Eau et Biodiversité », mise en œuvre par la Région Grand-Est

*Adopté à l'unanimité*

---

**EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 15 mai 2025**

**Adoption du compte rendu de la séance du conseil municipal du 10 avril 2025**

*Le compte rendu est adopté à l'unanimité*

**Demande de numérotation**

Le Conseil municipal décide d'attribuer la numérotation suivante à Mme Emmanuelle STRUB et Mme Sophie STRUB : parcelle cadastrée section 3 n°15 :

- Résidence principale : 30 Haut-Village (numérotation existante)
- Logement secondaire loué : 30 A Haut-Village (nouvelle numérotation)

*Adopté à la majorité des voix*

**Emplois saisonniers**

M. Aurélien SPITZ a été tiré au sort pour l'emploi du 1<sup>er</sup> au 29 août 2025. Aucune candidature n'a été reçue pour le mois de juillet. Compte tenu des prévisions de congés des agents des services technique, le poste créé en juillet est supprimé.

*Adopté à l'unanimité*

**Modification budgétaire n°3**

Le Conseil municipal décide de modifier le Budget Primitif 2025 comme suit pour pouvoir effectuer les écritures nécessaires pour déclarer la TVA des dépenses des travaux en forêt depuis 2024 :

Dépenses de fonctionnement :

- Article 61524 – bois et forêt : + 59 500,00 €

Recettes de fonctionnement :

- Article 773 – mandats annulés sur exercice précédent : + 59 500,00 €

*Adopté à l'unanimité*

**Personnel : mise à jour des effectifs**

Le tableau des effectifs est validé et mis à jour.

*Adopté à l'unanimité*

**Vente du tracteur Massey Ferguson**

Le Conseil municipal décide de vendre le tracteur Massey Ferguson à M. Luc HANSER au prix de 3 500,00 €.

*Adopté à l'unanimité*

**Mise en place de clôtures**

Le Conseil municipal décide de mettre en place des lisses en bordure de la zone de loisirs et de retenir le devis établi par Alsavert pour un montant HT de 5 964,00 €, décide de demander un nouveau devis pour du grillage rigide sur une bordure en béton pour délimiter les propriétés attenantes, à savoir la parcelle cadastrée section 1 n°39 sis 9 rue des Prunes appartenant à Mme Philipp Elisabeth et la parcelle cadastrée section 1 n°44 sis 17 rue de Benfeld appartenant à Mme Meyer Marie Odile.

*Adopté à la majorité des voix*

**Le compte rendu intégral des délibérations peut être consulté sur le site Internet :**

[www.paysdebarr.fr/fr/les-communes/stotzheim](http://www.paysdebarr.fr/fr/les-communes/stotzheim)

# AUTORISATIONS DES SOLS ACCORDÉES



## Déclaration préalable :

HAUTECOUVERTURE Emilie  
ORTLIEB Félicien  
COMMUNE DE STOTZHEIM

Remplacement portillon et portail, 25 Bas-Village  
Réhaussement mur mitoyen et pose claustras, 19 rue d'Or  
Clôture par des moyens de protection du terrain de football et  
filet pare-ballon, rue de St Pierre

GELB Jean-Jacques  
COMMUNE DE STOTZHEIM  
ZINCK Alain  
MUNCH Florian

Modification escalier existant, 51 rue de Benfeld  
Rénovation couverture, 4 rue des Prunes  
Ravalement de façades, 17 rue Binnweg  
Installation solaire photovoltaïque en surimposition sur deux  
poulaillers, lieudit Baergraben,

GAUTHERIE Pascal  
LEIBEL Loïc  
METZ André

Réfection enduit extérieur sur maison et garage, 5 Kleiner Hohweg  
Mise en place de vélux, 27 rue des Tilleuls  
Pose d'une clôture et deux portails, chemin Binnweg

## Permis de démolir :

HURSTEL Fanny  
SCHULTZ Bernard

Démolition d'un muret en béton, 39 rue de Benfeld  
Démolition d'un séchoir à tabac, lieudit Kreuzelstein

## Permis de construire modificatif :

SCCV RUBIS

Modification emprise bâtiments, façades et toitures, aménagement  
extérieurs et stationnement et ajout logements, rue Binnweg



## ÉTAT CIVIL

En France, la protection des données personnelles est encadrée par la loi du 6 janvier 1978 dite « informatique et libertés ».

Elle ne nous autorise plus à diffuser les événements familiaux (naissances, mariages, décès...) des Stotzheimois(es) sans une autorisation écrite de votre part.

Ainsi si vous souhaitez faire figurer une information vous concernant dans la rubrique « État-Civil » du Stotz'infos, **qui figurera dans le bulletin annuel**, merci de nous le faire savoir :

- Soit par courrier : mairie, 39 route Romaine 67140 STOTZHEIM
- Soit par email : [mairie@stotzheim.fr](mailto:mairie@stotzheim.fr)

Vous pouvez nous transmettre également une photo que nous pourrions insérer dans l'annonce.

### NAISSANCE :

1 enfant en mai 2025



### MARIAGE :

1 mariage en mai 2025

1 mariage en juin 2025

### PACS :

2 pacs en juin 2025



### DÉCÈS :

2 décès en avril 2025

3 décès en mai 2025

1 décès en juin 2025

# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2025 à STOTZHEIM

<u>Date</u>	<u>Manifestation</u>	<u>Lieu</u>	<u>Organisateurs</u>	<u>Horaire</u> (à partir de)
<b>JUILLET</b>				
06/07/2025	Marche de la Myrtille	Stade et Salle des Fêtes	Étoile Sportive	10 h 00
13/07/2025	Fête Nationale	Espace Marie Sigrist	Commune de Stotzheim	20 h 00
20/07/2025	Fête des moissons	Waeldele	Moissons et métiers d'Antan	10 h 00
<b>AOÛT</b>				
08/08/2025	Don du sang	Espace Marie Sigrist	Amicale Donneurs de Sang	17 h 00
<b>SEPTEMBRE</b>				
06/09/2025	Soirée Loto	Espace Marie Sigrist	Étoile Sportive	20 h 00
20-21/09/2025	Journées du Patrimoine			
21/09/2025	Fête Patronale	Ortenberg	Paroisse	09 h 00
28/09/2024	Marché des créateurs	Espace Marie Sigrist	Cercle St Nicolas	10 h 00



## Marché paysan à Ortenberg



Tous les mercredis après-midi de mai à septembre, un marché paysan se tient à Ortenberg sur la Place du Village. Dans le cadre du 60<sup>ème</sup> anniversaire du Jumelage Stotzheim-Ortenberg, le marché paysan du **mercredi 9 juillet** sera consacré à des producteurs de Stotzheim et environs. Les horaires sont 16h30 -20 heures. Ce sera également l'occasion de découvrir et visiter la Commune d'Ortenberg et ses environs. Nous vous attendons nombreux pour participer à cet évènement festif. Une petite restauration sera disponible sur place.

## FÊTE PATRONALE À ORTENBERG : TRANSPORT EN BUS



Dans le cadre du 60<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage avec la Commune d'Ortenberg, la fête patronale aura lieu le dimanche 21 septembre 2025 à Ortenberg.

À cette occasion, la municipalité a décidé de mettre en place un **transport gratuit en bus** à condition d'avoir le nombre minimum requis de 40 personnes.

Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez vous inscrire au plus tard pour le **jeudi 14 août 2025 avant 12 h 00** au secrétariat de la mairie au 03 88 08 94 06 ou par courriel à [mairie@stotzheim.fr](mailto:mairie@stotzheim.fr)

## DISTRIBUTION SACS BIODÉCHETS



Nous vous informons que les sacs biodéchets peuvent être retirés en mairie **pendant les heures d'ouverture au public.**

**Il n'y aura plus de permanence le samedi matin.**

Pour récupérer les sacs munissez-vous de votre carte optimo.

Nous vous informons que vous pouvez également récupérer des sacs de biodéchets en **déchèterie.**

# EXAMENS ET CONCOURS



Le 13 juillet 2025, la Commune honore les **jeunes méritants** qui ont réussi un examen de fin d'études ou un examen d'entrée dans la vie professionnelle.

Les lauréats sont priés de **s'inscrire en Mairie au plus tard le lundi 9 juillet 2025.**

**Un justificatif sera sollicité.**

**Le cadeau sera remis personnellement aux lauréats** lors de la cérémonie à l'Espace Marie Sigrist. Si toutefois il devait y avoir des absents, ils pourront venir le retirer en mairie.

---

---

## REJOIGNEZ-NOUS POUR LA FÊTE NATIONALE !

Après la cérémonie religieuse prévue à 19h aura lieu le défilé, conduit par les pompiers et les musiciens de l'Entente Musicale de Stotzheim et Westhouse.



Le trajet s'effectue entre la Place de la Mairie et l'Espace Marie Sigrist.

Vous êtes tous cordialement invités au verre de l'amitié offert par la Commune après les traditionnels discours et remises de récompenses.

Cette année, le CMJ et la commission enfance et jeunesse du conseil municipal ont organisé une petite restauration (knacks) dans une ambiance musicale.

Venez en famille !

**le dimanche 13 juillet 2025**

**à la salle des fêtes, Espace Marie Sigrist, au 29 rue de Benfeld**

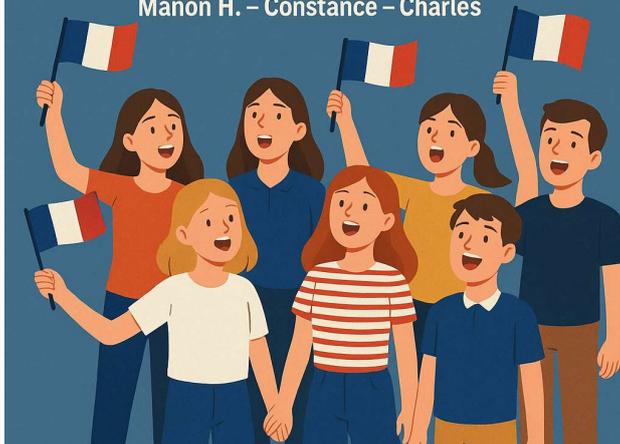
## SALUT À TOUS

Venez nombreux pour vous amuser  
et chanter avec nous la Marseillaise  
le 13 juillet.

Rendez-vous à 19h45 dans la  
salle des fêtes, on vous attend !

## JETZT GEHT'S LOS!

Le CMJ : Salomé – Rose – Camille – Manon S. –  
Manon H. – Constance – Charles





## LOTS INVENDUS - BOIS DE CHAUFFAGE

La Commune de Stotzheim met en vente des lots de bois de chauffage qui n'ont pas trouvé preneur lors de l'adjudication du 5 mai 2025 :

N° du lot	Parcelle	Chênes	Feuillus		TOTAL	Prix
			durs	tendres		
3	25		4		4	48,00 €
6	25		4		4	48,00 €
7	25		1,5		1,5	18,00 €
8	25	5	2		7	84,00 €
11	25		3,5		3,5	42,00 €
12	25		3		3	36,00 €
13	25		2		2	24,00 €
14	25		3		3	36,00 €
15	25			3	3	36,00 €
18	25		4		4	48,00 €
19	25		4		4	48,00 €
20	25		3		3	36,00 €
32	25		4		4	48,00 €
23	26		3		3	36,00 €
24	26		4		4	48,00 €
25	26		6		6	72,00 €
26	26		4,5		4,5	54,00 €
27	26		3		3	36,00 €
28	26		2,5		2,5	30,00 €
29	26		6		6	72,00 €
30	26		2		2	24,00 €
31	26		2,5		2,5	30,00 €
33	24		6		6	72,00 €
34	24		3		3	36,00 €
35	24		5		5	60,00 €
36	24	6			6	72,00 €
37	24		4		4	48,00 €
38	24		5		5	60,00 €
39	24		6		6	72,00 €
40	24		8		8	96,00 €
41	24		3		3	36,00 €
42	24		4		4	48,00 €
43	24		2		2	24,00 €
44	24	4			4	48,00 €
45	24		6		6	72,00 €
46	24		4		4	48,00 €
47	24		3		3	36,00 €
48	24		5		5	60,00 €
49	24		6		6	72,00 €
50	24		7		7	84,00 €
51	24		2		2	24,00 €

4	4		7		7	84,00 €
7	4		6		6	72,00 €
8	4		5		5	60,00 €
9	4		5		5	60,00 €
11	4		7		7	84,00 €
12	4		5		5	60,00 €
13	4		6		6	72,00 €
14	4		6		6	72,00 €
15	4		4		4	48,00 €
16	4		8		8	96,00 €
18	4		6		6	72,00 €
19	4		10		10	120,00 €
20	4		6		6	72,00 €
21	4		8		8	96,00 €

Les lots sont marqués en couleur orange.

Merci de vous adresser au secrétariat de la mairie si vous êtes intéressé.

## DÉCLARATION EN MAIRIE – UNE OBLIGATION EN ALSACE-MOSELLE

Spécificité de l'Alsace-Moselle, le droit local instaure l'obligation de déclarer votre arrivée et votre départ auprès de la mairie.



**Les nouveaux arrivants sont tenus de se présenter à la mairie pour se déclarer.** À cette occasion, ils pourront s'informer sur les formalités à accomplir et s'inscrire sur les listes électorales. **Les personnes quittant la commune doivent également signaler leur départ à la mairie, et cela vaut aussi pour les déménagements au sein de la commune.**

Pour effectuer votre déclaration, vous pouvez :

- Vous rendre en mairie avec votre livret de famille et un justificatif de domicile,
- Envoyer les informations et pièces justificatives par mail à [mairie@stotzheim.fr](mailto:mairie@stotzheim.fr),
- Effectuer votre déclaration via [service-public.fr](http://service-public.fr)



Dans le cadre du RGDP, les informations recueillies en mairie sont réservées à l'usage des services internes de la mairie.

## PASSAGE BALAYEUSE DANS LES RUES DU VILLAGE



La balayeuse passera

**le mardi 15 juillet à partir de 7 h du matin**

dans les rues de Stotzheim.

Nous demandons aux habitants **de veiller à ne pas laisser leur voiture dans la rue** ce jour-là.

# LE PRINTEMPS À L'ÉCOLE MATERNELLE

Le 29 avril, les classes de l'école maternelle ont participé aux semailles au Waldele, avec les membres de l'association « Moissons et Métiers d'Antan ». Ils ont préparé le sol en ramassant les cailloux, semé des graines de pavot de Californie, des tournesols, des graines de potiron puis ratissé et arrosé le tout. Un mois plus tard, ils y sont retournés pour vérifier la croissance des végétaux et les arroser à nouveau. Un grand merci aux membres de l'association pour ce temps de partage.

La sortie de fin d'année s'est faite le mardi 6 mai à la maison du Pain d'Alsace et à la bibliothèque humaniste, à Sélestat. A la maison du Pain, les élèves ont visité le musée puis réalisé pour certains des bretzels en argile, pour d'autres des lapins et tresses en brioche. A la bibliothèque humaniste, ils ont découvert les manuscrits et décoré des lettrines. C'était de belles découvertes.



## Horaires d'ouverture de la Bibliothèque

du 14 juillet au 24 août 2025



Mercredi de 17h à 18h

Vendredi de 19h à 20h



## BALADE DES MYRTILLES

L'E.S.STOTZHEIM organise de nouveau sa traditionnelle balade des myrtilles aux alentours du village avec un repas à l'issue de cette balade.

Cette balade est prévue le dimanche 06 juillet. Si vous ou une de vos connaissances voulez y participer, vous pouvez réserver à l'aide du formulaire de réservation que vous trouverez ci-joint et dans le lien ci-dessous :

<https://esstotzheim.sportsregions.fr/saison-2023-2024/documents>

à compléter et à transmettre à Pascale WALTER - 5, Route romaine à Stotzheim.

Renseignements au 06.36.94.44.18

L'Etoile Sportive de Stotzheim vous invite à sa

### BALADE DES MYRTILLES le 6 Juillet à Stotzheim

Départ de 9h à 11h au stade

2 parcours : 9km/11km

1er arrêt : boisson chaude - brioche  
2ème arrêt : boisson - bretzel

Repas (salle des fêtes) :  
Pâté de sanglier aux myrtilles  
Onalet de veau  
Tarte aux myrtilles  
Café

Prix du repas :  
25€ adulte  
14€ enfant (-11ans)  
Repas sans la marche : 20€



Traversée du parc du Château de Grunstein

Pascale WALTER 06.36.94.44.18

### TALON REPOSE à retourner avant le 22 juin

Prénom Nom : .....

Adresse : .....

Mail : .....

Société/Club/autre : .....

Réserve :

\_\_\_\_\_ x balade + repas adulte à 25 €

\_\_\_\_\_ x balade + repas enfant à 14 €

\_\_\_\_\_ x menu adulte à 20 €

\_\_\_\_\_ x menu enfant à 7 €



A Pascale WALTER

5 Route Romaine 67140 STOTZHEIM

06.36.94.44.18



**Stotzheim**

Près de Barr A35 sortie 13



# Moissons et Métiers d'antan

Au Waldele

Elendgaessel

(Coord. GPS : 48.38022, 7.48250)

**20 juillet 2025**

de 11h à 20h

Petite restauration  
Tartes flambées  
Fauchage – battage  
Vieux métiers  
Chevaux – tracteurs  
Promenades  
Animations en non-stop  
Activités pour les enfants  
Ambiance champêtre

**Entrée gratuite**



moissons et métiers d'antan

www.ate.lfarc.com - Ne pas jeter sur la voie publique





**Théâtre Alsacien  
Strasbourg**

**LE THEATRE ALSACIEN STRASBOURG**

organise comme les années passées, un

**RAMASSAGE EN AUTOCAR,**

pour la saison 2025-2026

Départ de :

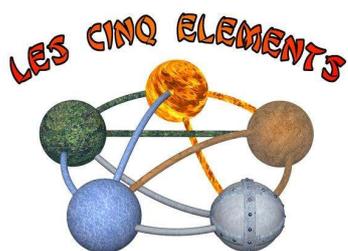
STOTZHEIM

Les représentations ont lieu à l'Opéra,

19, place Broglie, à STRASBOURG

Renseignements,

Fabienne Scharwatt : 07 88 91 05 21



**Reprise des cours de TAI CHI  
et de QI QONG**

**Saison 2025-2026**

Par la pratique régulière de 2 disciplines chinoises ancestrales,  
retrouver une approche plus sereine de la vie quotidienne.

Reprise de cours de Taichi à partir du Lundi 1 septembre 2025  
à la salle polyvalente de Uttenheim.

De 19h00 à 20h00 - Cours découverte

De 20h00 à 20h30 - Cours de perfectionnement

**LES CINQ ELEMENTS**

Contacts : 06.50.05.21.77 / 07.49.15.12.60

Mail : [associationlescinquelements@gmail.com](mailto:associationlescinquelements@gmail.com)

Site : <http://assoc5elements.neowp.fr>

Centre Social et Familial de Benfeld

# SÉJOUR À LA FERME ÉDUCATIVE AGF DE RHINAU

POUR ENFANTS DE 6 À 11 ANS

DU 7 AU 12 JUILLET 2025

Activités d'éveil à la nature

Vie à la ferme

Théâtre avec la compagnie CITAR



CENTRE SOCIAL ET FAMILIAL  
Association Générale des Familles  
10 rue du Grand Rempart - Benfeld  
03 88 74 44 13  
benfeld@agf67.fr  
AGF Benfeld  
http://benfeld.agf67.fr/



Centre Social et Familial de Benfeld

# SÉJOUR ITINÉRANT

POUR ENFANTS DE 6 À 11 ANS

DU 13 AU 19 JUILLET 2025



DÉPLACEMENTS EN VÉLO  
DANS LE RIED  
BIVOUAC

ACTIVITÉS LUDIQUES  
ET SPORTIVES  
NUIT SOUS TENTE

KAYAK AVEC LE  
CASKIS DE SÉLESTAT  
ACTIVITÉ ÉQUESTRE

## RENSEIGNEMENTS

CENTRE SOCIAL ET FAMILIAL  
Association Générale des Familles  
10 rue du Grand Rempart - Benfeld  
03 88 74 44 13  
benfeld@agf67.fr  
AGF Benfeld  
http://benfeld.agf67.fr/



Ne pas jeter sur la voie publique



## Pendant les fortes chaleurs

### Protégez-vous



**RESTEZ AU FRAIS**  
chez soi ou dans un lieu rafraîchi



**BUVEZ DE L'EAU**  
sans attendre d'avoir soif



Mouillez-vous  
le corps



Fermez les volets  
et fenêtres



Privilégiez  
les activités douces



Mangez frais  
et équilibré



Évitez  
l'alcool



Prenez des nouvelles  
des plus fragiles

**EN CAS DE MALAISE,  
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :  
0 800 06 66 66\* (appel gratuit)  
meteo.fr • #canicule

\*Service gratuit de 8h à 20h, tous les jours.

## N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.



MAUX DE TÊTE



CRAMPES



NAUSÉES

### Protégez-vous



**RESTEZ AU FRAIS**



**BUVEZ DE L'EAU**

**EN CAS DE MALAISE,  
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :  
0 800 06 66 66 (appel gratuit)  
meteo.fr • #canicule

\*Service gratuit de 8h à 20h, tous les jours.

## Rattrapages de collecte du

**Lundi 14 juillet 2025**  
**Fête nationale**

La collecte du **bac gris**  
initialement prévue le  
**lundi 14 juillet 2025 (Fête nationale),**  
aura lieu le

**samedi 12 juillet 2025.**

